

Les biodéchets et leur collecte

17 mars 2016

JM Chaumel
ADEME Ile-de-France

Premières collectes en France :

1992 *Niort (bcp DV) Bapaume (+ papiers-cartons) Cergy*

1993 *CU Lille*

Développement important au milieu des années 2000

36% de population desservie au porte à porte en 2010

Mais principalement pour les déchets « verts » (de jardin)

CS ciblant principalement les déchets de cuisine :

3% (2,6 Mhab) en 2010 9% en 2014

Points forts

- *Forte demande en composts (un des + gros marché potentiel d'Europe).*
- *Les lois Grenelle et efforts pour la valorisation, la prévention, ...*
- *TGAP sur les tonnages mis en décharge ou incinérés*
- *Niveau de service apprécié par les usagers*
- *Quantités globales stables et OMR en baisse*
- *Forte motivation des élus au départ des opérations de CS*
- *Méthode homogène de calcul des coûts*

Points faibles

- *Manque d'optimisation de la CS biodéchets et d'outils de suivi*
- *Pas de textes contraignants sur ce qui est accepté en exutoires*

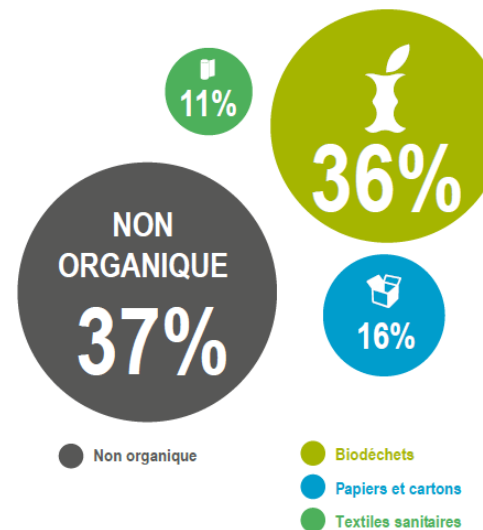
Source : Etat de l'art de la collecte séparée et de la gestion de proximité des biodéchets – Analyse comparative (2013)

Points faibles

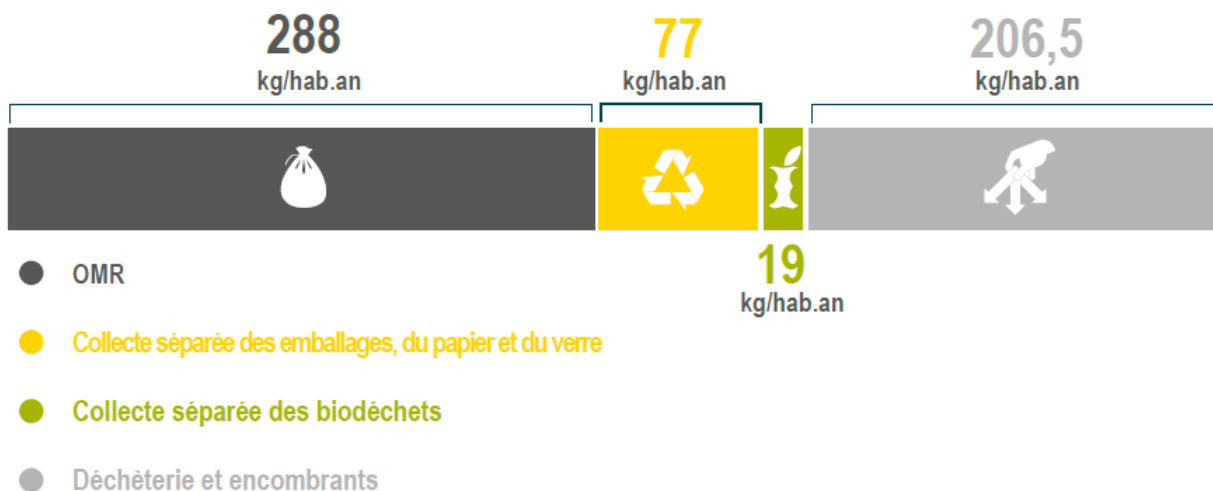
- *Obligation de collecte hebdomadaire*
- *Caractère seulement indicatif des documents de planification*
- *Petite taille des structures à compétence « déchets »*
- *Manque de transparence des coûts pour l'utilisateur, manque de lien entre le montant payé et le service utilisé, ...*
- *Fréquences de collecte souvent élevées → coûts élevés*
- *Redevance spéciale et TI insuffisamment développées*
- *Cloisonnement réglementaire trop strict selon l'origine des d. organiques → pas véritable approche territoriale des DO*

Source : Etat de l'art de la collecte séparée et de la gestion de proximité des biodéchets – Analyse comparative (2013)

Part des biodéchets dans les OM

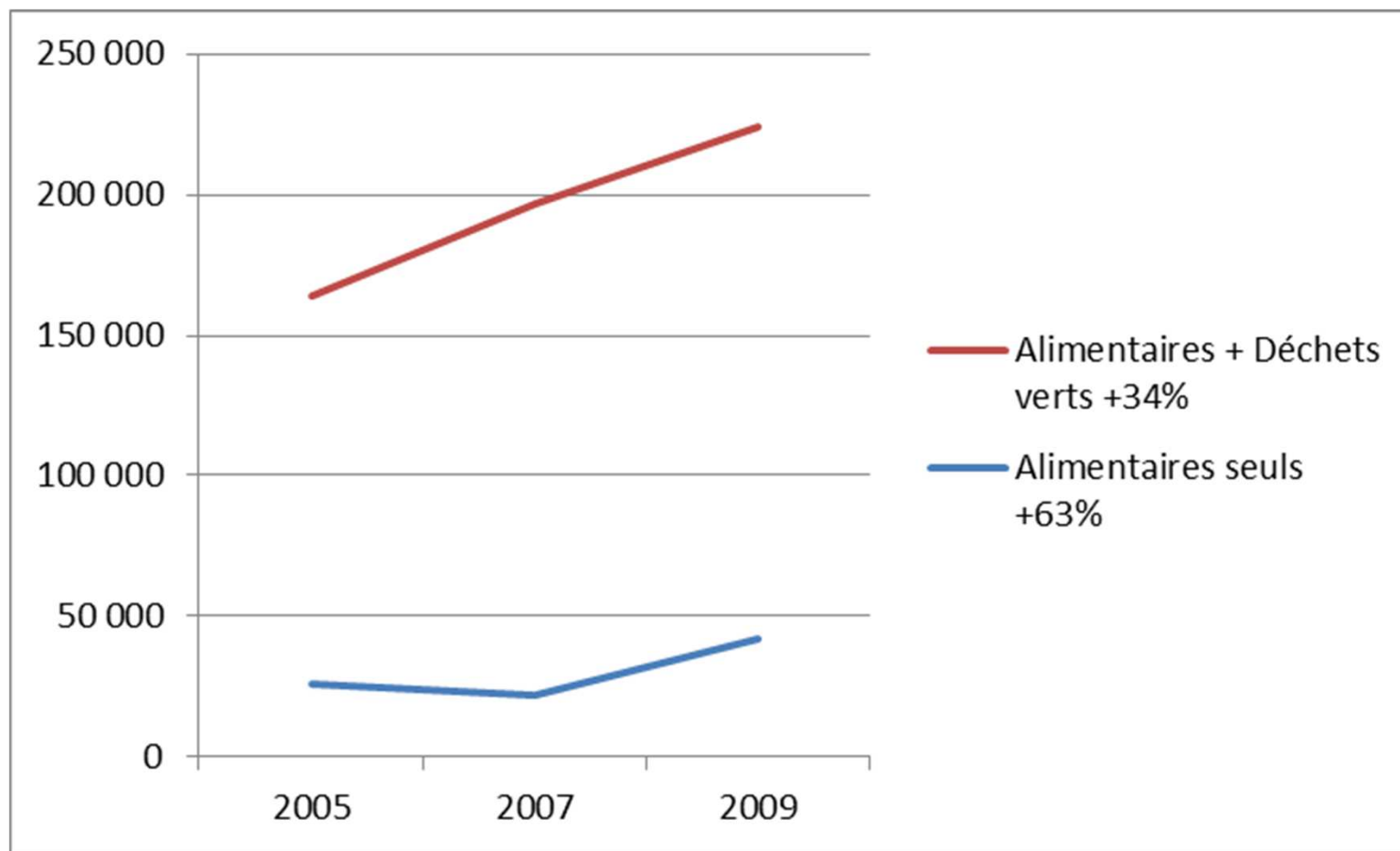


Part de la CS des biodéchets

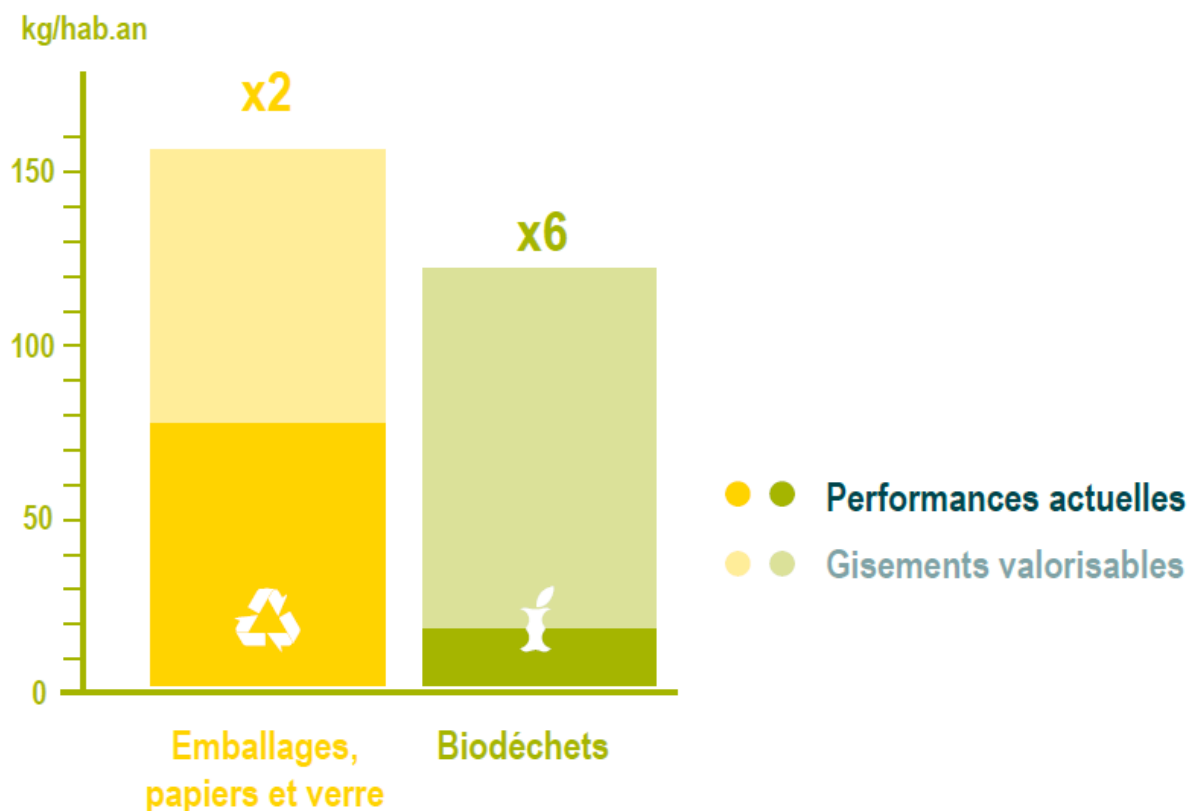


Source : *La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide pratique (Compostplus ADEME 2015)*

Evolution des collectes de biodéchets



Marge de progression pour la CS des biodéchets



Source : *La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide pratique (Compostplus ADEME 2015)*

Exemples			
	SMICVAL Libourne	33	Alimentaires seuls
	SMICOTOM Nord Médoc	33	Alimentaires seuls
	Syndicat Centre Hérault	34	Alimentaires seuls
	SMICTOM Pays de Vilaine	35	Alimentaires seuls
	Lorient Agglomération	56	Alimentaires seuls
	SIEEEN Nevers	58	Alimentaires seuls
	Lille Métropole	59	+ déchets verts
	SYMIDEME Weppes	59	+ déchets verts
	CA Pau-Pyrénées	64	+ déchets verts
	SM Thann Cernay	68	Alimentaires seuls
	CC Essor du Rhin	68	Alimentaires seuls
	CC Vallée de Kaysersberg	68	Alimentaires seuls
	CA Niortais	79	+ déchets verts
	SIMER 86 Montmorillon	86	Alimentaires seuls
	SM de la Puisaye	89	+ déchets verts

Source : La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide pratique (Compostplus ADEME 2015)

Sur les exemples précédents (données 2012 – 2013)

Ratio de collecte : alimentaires seuls, de 30 à 65 kg/hab

Alimentaires + déchets verts, de 93 à 189 kg/hab

Moyenne sur les 15 sites : 51 kg/hab

Moyenne France entière* : 19 kg/hab

Coût filière biodéchets : alimentaires seuls, de 54 à 83 €/hab

Alimentaires + déchets verts, de 89 à 119 €/hab

** Moyenne portant sur des territoires collectant les biodéchets de cuisine et de jardin, collectant les seuls déchets de jardin, ou ne collectant séparément ni les uns ni les autres*

Source : La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide pratique (Compostplus ADEME 2015)

Coûts à la tonne de traitement des biodéchets

De moins de 50 €/t pour des installations de compostage ouvertes et simples

à 90 voire plus de 150 € pour de la méthanisation ou du compostage en bâtiment fermé et/ou lorsque la capacité nominale de l'installation n'est pas atteinte

Source : Analyse technico-économique des opérations de gestion biologique des déchets, synthèse 25 p. (ADEME 2008)

Dispositifs de collecte :

SMICTOM Pays de Vilaine
et Lorient Agglomération

Cuve 35 litres inamovible
dans un bac 80-120 litres (type OM)

Lille Métropole Bac bi-compartmenté 180 litres Biodéchets / OM
(et BOM bi-compartmentées)

Pré-collecte :

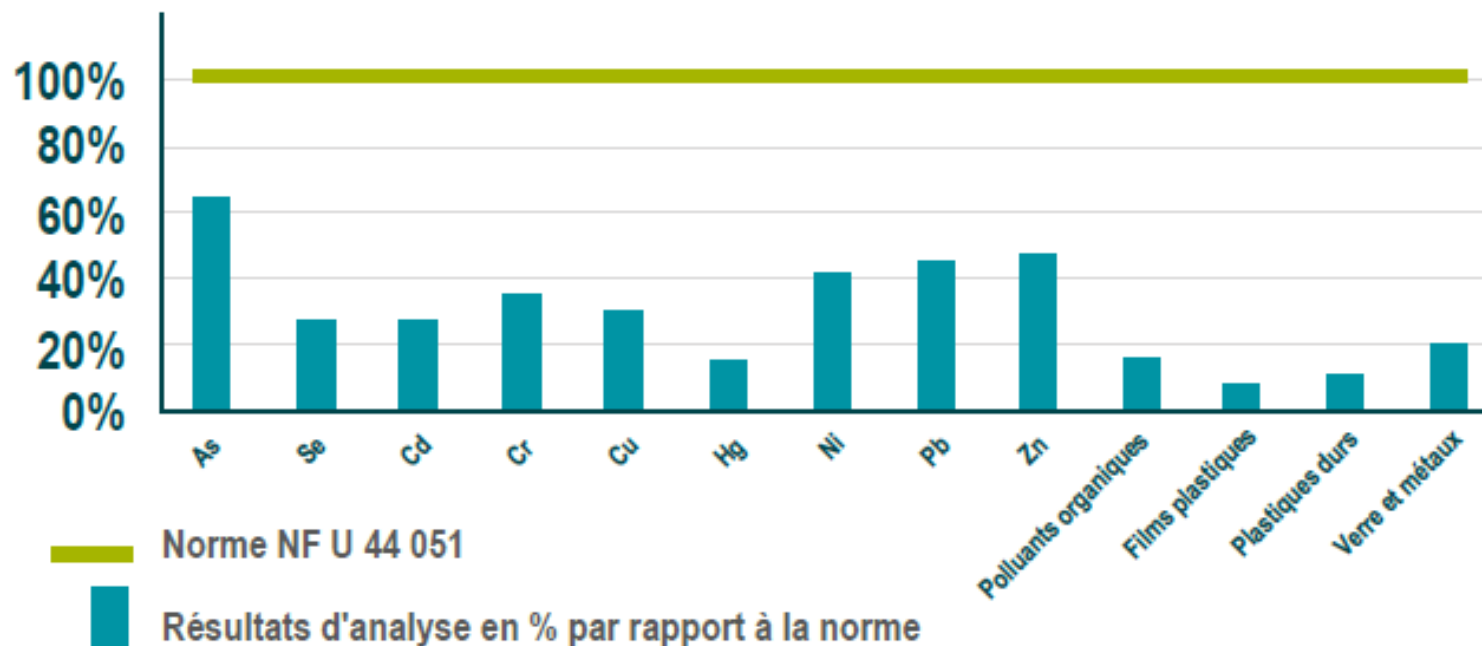
Bioseaux : 7 – 10 litres

Sacs biodégradables (et non oxo-dégradables) 8 – 12 litres : de l'ordre de 4 €
par foyer pour 2 sacs / semaine

*Source : La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide
pratique (Compostplus ADEME 2015)*

Qualité de compost

Synthèse des résultats d'analyses de 85 lots de compost de biodéchets issus de 11 collectivités et comparaison avec les seuils de la norme NF U 44 051



Source : *La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide pratique (Compostplus ADEME 2015)*